

PUBLICATION

Comment observer et photographier la faune sauvage sans la déranger ?

Plaquette numérisée de 17 pages rédigée par Jean-François Noblet sur l'art de construire des cabanes d'affût avec des techniques originales très efficaces. Vendue 10 €, uniquement sous

ANPCEN

Moins de pollution lumineuse, plus de biodiversité



© ANPCEN

Beaucoup de migrants nocturnes, par temps couvert, tournent inlassablement jusqu'à l'aube au-dessus des villes éclairées dont le flot de lumière perturbe leurs capacités naturelles d'orientation.

L'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) a donné l'alerte il y a déjà plus de 15 ans : la croissance de l'éclairage artificiel la nuit a de nombreux impacts sur le vivant, humains, biodiversité, oiseaux notamment. Tous concernés, donc. Mais il est possible de concilier écologie et économies, sans coût, avec des mesures de bon sens.

Qui n'a pas vu de fiers "plans lumière" éclairer de bleu, rose, vert fluo ou pire... toute la nuit, toute l'année, des rangées d'arbres, des parcs et jardins, des sites naturels, des berges, des ponts et cours d'eau ? Comme si la nature était un simple support physique inerte.

Des faucons ou différents oiseaux trouvant abri dans un clocher peuvent être contrariés par la lumière nocturne artificielle, dite de mise en valeur du "patrimoine culturel" sans attention conjointe au "patrimoine naturel". En effet, la vie a besoin d'une alternance marquée du jour et de la nuit : depuis des milliards d'années, le vivant a développé ses comportements avec elle.



© Yves Thomérieux

Le rougegorge est un migrateur nocturne par excellence qui se laisse fréquemment berner par la pollution lumineuse.

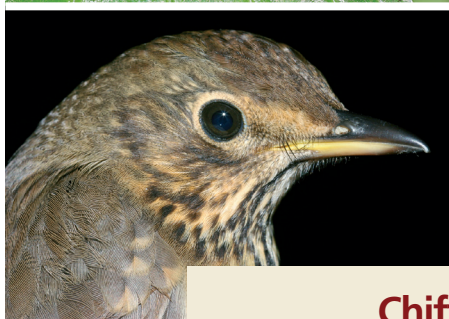
La lumière est le synchronisateur le plus puissant de l'horloge biologique des êtres vivants qui détermine à son tour de nombreuses fonctions physiologiques. La rupture de ce rythme

De haut en bas et de gauche à droite. Les lampyres (ou vers luisants) trouvent dans la pollution lumineuse une concurrence déloyale à leur stratégie reproductrice basée sur des appels lumineux lors du rapprochement des deux sexes.

La plupart des oiseaux migrateurs, comme ce chevalier gambette, migrent à la faveur de la nuit, en tenant compte de la carte du ciel par temps dégagé.

La grive musicienne s'avère particulièrement sensible à la pollution lumineuse qui la fait tourner jusqu'à l'épuisement autour des structures fortement éclairées comme les phares.

Le pétrel de Barau est menacé d'extinction par des lumières qui, elles, ne s'éteignent pas sur l'île de La Réunion où il fait figure d'endémique.



Photos © Yves Thonnérieux

naturel n'est pas sans conséquence. Les effets sur les espèces sont documentés et nombre de publications scientifiques attestent d'impacts sur le sommeil et la santé des humains, comme sur la faune et la flore. Environ 30% des vertébrés et plus de 60% des invertébrés sont nocturnes. 95% par exemple des papillons sont nocturnes. La désorientation des oiseaux par la lumière et les collisions sont bien connues. Insectes, chiroptères, mammifères, poissons, batraciens... tous sont touchés.

Pourtant, la lumière artificielle n'a jamais été conçue par les humains pour partager le temps de la nuit et l'espace nocturne avec le vivant. Malgré l'érosion de la biodiversité. L'éclairage découle d'une vision anthropique. C'est l'un des enseignements mis en relief dans l'étude originale de la Mission Économie de la Biodiversité (MEB)-ANPCEN. La quantité globale de lumière émise la nuit n'a cessé d'augmenter et la structure de nouvelles lumières comme celles des Leds est importante. La pollution lumineuse est un phénomène quantitatif et qualitatif, qui agit en pression supplémentaire avec d'autres, sur tous les territoires. Des villes aux campagnes, des lumières intrusives et des halos lumineux sont constatés.

Pourtant, prévenir les nuisances lumineuses n'est plus une option depuis leur reconnaissance dans la loi d'abord puis les premiers textes sur l'extinction en milieu de nuit, de nouvelles enseignes lumineuses ou des vitrines, façades, etc.

Tout le monde est appelé à agir, des élus aux citoyens en passant par les gestionnaires d'espaces, les entreprises... Pour tous les acteurs, l'ANPCEN a conçu des outils originaux d'engagements, de participation, de valorisation. Elle mobilise les communes à travers sa charte d'engagements et son label Villes et villages étoilés. Elle vient de produire une série originale de témoignages vidéos

Chiffres clés

- plus 89 % de points lumineux en France, de 1992 à 2012 : 11 millions de points lumineux d'éclairage public,
- 3,5 millions d'enseignes lumineuses
- Parkings, stades, façades, vitrines, etc. suréclairés, publicités lumineuses, plans lumières, durées d'éclairage en augmentation...
... contribuent à l'augmentation de la quantité de lumière émise la nuit et à la pollution lumineuse.

d'élus, à découvrir. Ils expliquent tout simplement pourquoi ils sont attentifs à ces enjeux, au pluriel. En deux minutes tout est dit... Aux citoyens, l'ANPCEN propose une cartographie participative, des lettres-type, un suivi photo sur le terrain de l'application de la réglementation, etc.

Il s'agit d'inventer ensemble l'éclairage du XXI^e siècle pour prévenir les effets sur l'environnement et la santé,

éviter les gaspillages énergétiques et budgétaires, retrouver la capacité à observer à l'œil nu le ciel étoilé où moins d'une dizaine d'étoiles sont visibles dans les grandes villes, alors que la Grande Ourse devrait permettre d'en observer quatre cents.

ANNE-MARIE DUCROUX
PRÉSIDENTE DE L'ANPCEN

LA LPO ET L'ANPCEN : DES ACTIONS COMMUNES

La LPO et l'ANPCEN sont devenues partenaires en 2013 pour développer des actions locales communes. Cette année, des conférences ont été organisées ensemble pour la Nuit de la Chouette, comme dans les Alpes-Maritimes ou en Savoie... De belles coopérations sont nées localement entre les représentants de la LPO et de l'ANPCEN, comme en Alsace, en région Rhône-Alpes, etc. Les communes Refuges LPO et d'autres sont notamment incitées à s'inscrire au concours Villes et villages étoilés. À noter, par exemple, le label obtenu par la Réserve naturelle de Saint-Denis-du-Payré étoilée au cœur du Parc naturel régional du Marais poitevin, en partie zone Natura 2000, gérée par la LPO. Chauves-souris, papillons nocturnes (plus de 470 espèces) et 4 espèces de rapaces nocturnes fréquentent cet espace. Le conservateur LPO de la Réserve naturelle nationale " Michel Brosselin " de Saint-Denis-du-Payré, Hugues des Touches, s'est rapproché de la commune et ils ont répondu au questionnaire ensemble. Cette année, les inscriptions se terminent le 15 septembre 2015.

Retrouvez sur www.anpcen.fr :

- le dossier d'alerte sur les Leds de l'ANPCEN
- les témoignages vidéo d'élus de communes de 36 000 à 380 habitants
- l'étude MEB-ANPCEN 2015 des impacts de la lumière sur la biodiversité
- le concours Villes et villages étoilés
- les outils citoyens